

# ROBERT LEMIEUX

## VOIT LA VIE EN VERT

*Propos recueillis par  
Yanouk Poirier et François Fournier*



« J'ose croire que la génération qui grandit sur les bancs d'école se rappellera vaguement et racontera un jour à ses enfants, à leur plus grand étonnement, qu'il fut une époque où les téléviseurs, les cellulaires et les ordinateurs n'étaient pas systématiquement récupérés et mis en valeur! »



RECYC-QUÉBEC FÊTE  
SON 15E ANNIVERSAIRE  
CETTE ANNÉE. SA MISSION  
CONSISTE À FAVORISER

LA RÉDUCTION À LA SOURCE, LE RÉEMPLOI, LA RÉCUPÉRATION ET LE RECYCLAGE DE CONTENANTS, D'EMBALLAGES, DE PRODUITS ET DE MATIÈRES EN VUE DE LEUR VALORISATION DANS UNE PERSPECTIVE DE CONSERVATION DES RESSOURCES. NOUS AVONS PARLÉ À MONSIEUR ROBERT LEMIEUX, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE CET ORGANISME VITAL POUR NOTRE BELLE PROVINCE.

### **LA MISSION DE RECYC-QUÉBEC DEMEURE LA MÊME AUJOURD'HUI BIEN QUE SES MANDATS SEMBLENT S'ÊTRE ÉTENDUS ET DIVERSIFIÉS AU FIL DES ANS. OÙ EN ÊTES-VOUS AUJOURD'HUI?**

Depuis sa création, RECYC-QUÉBEC participe à la gestion du système de la consigne sur les contenants à remplissage unique de bière et de boissons gazeuses, dont le taux de récupération atteint maintenant 75 %, alors qu'il se situait à 62 % il y a 15 ans.

La société d'État a aussi rapidement eu à intervenir pour favoriser la gestion responsable des pneus hors d'usage sur le territoire québécois, à la suite de l'incendie d'un dépôt de pneus à Saint-Amable. Avec le temps, deux programmes de gestion des pneus hors d'usage ont été développés. Le premier vise à traiter les pneus mis au rebut par les Québécois annuellement (soit le flux

courant) et le second vise les pneus qui ont été accumulés dans les lieux d'entreposage de pneus hors d'usage depuis plusieurs décennies. Ces programmes sont d'ailleurs très performants : chaque année, les Québécois se départissent de près de sept millions de pneus qui prennent désormais la route de la mise en valeur. Ils deviennent de nouveaux produits comme des surfaces de soccer et de terrains de jeux, des tapis d'étable ou d'usine et beaucoup d'autres produits utiles. Quant aux centaines d'anciens dépôts de pneus, ils sont en voie d'être vidés.

RECYC-QUÉBEC est également engagée dans l'organisation et la gestion de modes de récupération des peintures et des huiles usagées qui reposent sur le principe de la responsabilité élargie des producteurs qui mettent en marché ces produits.

Parallèlement, elle est intervenue dans le développement des marchés pour les matières secondaires récupérées, tout comme dans celui de l'information, de la sensibilisation et de l'éducation à la gestion écologique des matières résiduelles. À la suite des audiences génériques sur la gestion des matières résiduelles tenues par le Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE), RECYC-QUÉBEC a également été mandatée par le gouvernement pour coordonner les activités de mise en valeur découlant de l'application de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*. Elle produit également aux deux ans, le Bilan de la gestion des matières résiduelles pour suivre l'évolution de la société québécoise sur ce plan.

## **COMMENT LE QUÉBEC SE SITUE T-IL PAR RAPPORT AUX PROVINCES CANADIENNES ?**

Il faut être prudent avec les comparaisons afin de mettre en perspective des données qui soient réellement comparables. Par rapport aux provinces canadiennes, on peut se réjouir du chemin parcouru, bien que beaucoup de travail reste encore à faire. Sur le plan de la récupération, selon des renseignements compilés par Statistiques Canada, le Québec se classe au 4<sup>e</sup> rang après la Nouvelle-Écosse, la Colombie-Britannique et l'Île-du-Prince-Édouard. Nous sommes néanmoins au-dessus de la moyenne canadienne. Ces données excluent les quantités d'agrégats de béton et d'asphalte recyclés qui ont fait hausser à eux seuls le bilan de la récupération au Québec en 2002 de 5 points de pourcentage par rapport à 2000.

Pour ce qui est de la récupération dans le secteur des industries, des commerces et des institutions (ICI), le Québec est la 2<sup>e</sup> province la plus performante derrière la Colombie-Britannique. Le secteur où nous avons le plus d'efforts à faire est le secteur municipal résidentiel.

Nous sommes également très performants dans les domaines de la récupération des contenants consignés, de la mise en valeur des pneus et de la gestion des

résidus provenant du secteur d'activité de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD pour lequel le Québec se classe au 2<sup>e</sup> rang, derrière la Nouvelle-Écosse et bien au-dessus de la moyenne canadienne.

## **LA POPULATION FAIT-ELLE SA JUSTE PART?**

La performance de la collecte sélective s'est considérablement améliorée au fil des années. De plus en plus de Québécois y participent et le font de façon plus active en mettant dans le bac de récupération un plus grand nombre de matières recyclables. Même si le taux de récupération n'est pas encore à la hauteur des objectifs pour 2008, il est néanmoins en progression constante.

On atteint aujourd'hui un taux de récupération de 26 % par rapport au potentiel valorisable, c'est-à-dire par rapport aux matières qui peuvent effectivement être recyclées, alors que l'objectif visé pour 2008 est de 60 %. Toutefois, nous devrions nous approcher de cet objectif de façon très sensible avec la mise en œuvre des plans de gestion des matières résiduelles sur les différents territoires des municipalités régionales, des communautés métropolitaines et des grandes villes. Viendra aider également le soutien financier offert aux municipalités en vertu du Règlement relatif à la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles. Voilà deux leviers supplémentaires qui appuieront les municipalités dans l'organisation et le financement de services écologiques et performants.

## **ON DIT SOUVENT QUE NOS LIEUX D'ENFOUISSEMENT DÉBORDENT, QUE LES QUÉBÉCOIS SONT DE GRANDS POLLUEURS, ET QU'IL VA FALLOIR AGIR RAPIDEMENT. PAR OÙ COMMENCER?**

Il est vrai qu'au Québec nous sommes de grands consommateurs et par conséquent de grands producteurs de matières résiduelles. À chaque minute de la journée et ce, 365 jours par année, nous générons plus de 20 tonnes de déchets !

Nous avons collectivement une responsabilité à cet égard et des efforts à faire. Il nous faut penser en fonction du principe des 3RV. Cela signifie en premier lieu Réduire à la source, en se demandant qu'est-ce qu'on peut faire au jour le jour pour éviter de générer autant de résidus? Il faut questionner certains de nos modes de production et de consommation. Comment réduire les quantités d'emballages? A-t-on vraiment besoin de tel produit? Ensuite, il faut favoriser le Réemploi, en privilégiant dans nos achats, dans nos modes de production et de consommation, des biens durables et recyclables lorsqu'ils arrivent en fin de vie. Peut-on utiliser tel produit plus longtemps ou peut-il encore être utile à quelqu'un d'autre? Enfin, le Recyclage et la Valorisation sont des moyens qui permettent de redonner une nouvelle vie aux matières résiduelles. Il faut encourager le recours à la collecte sélective, par exemple, et à tous les services à notre disposition, comme les ressourceries, les éco-centres, les collectes

d'encombrants et de résidus domestiques dangereux. Il faut prendre le temps de rapporter ses contenants consignés chez le marchand afin qu'ils soient recyclés en de nouveaux produits, etc.

C'est la multiplication de tous ces petits gestes au quotidien qui permettra de réduire la pression sur nos ressources et de faire une véritable différence.

### **PEUT-ON ENVISAGER, DANS UN AVENIR RAPPROCHÉ, D'ATTEINDRE UN OBJECTIF « ZÉRO DÉCHET » ?**

On peut aspirer à réduire à zéro nos déchets. En réalité, le potentiel de matières résiduelles qui peut effectivement être valorisé est de l'ordre de 85 à 90 % du total généré. Pour se rapprocher d'un objectif zéro, la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008* nous invite à mettre en œuvre tout un train de mesures pour valoriser 65 % des matières qui peuvent l'être d'ici la fin de 2008.

### **ON PARLE BEAUCOUP D'ENVIRONNEMENT, MAIS ON A L'IMPRESSION QUE LES ENTREPRISES METTENT TOUJOURS PLUS DE PRODUITS JETABLES À NOTRE DISPOSITION. QUE PEUT-ON FAIRE POUR INVERSER LA TENDANCE ?**

Effectivement, on constate la coexistence des deux tendances. Il y a d'une part une forte pression des consommateurs qui s'intéressent à l'amélioration de la qualité de l'environnement et s'attendent, des entreprises de production, à des comportements plus écologiques. Un sondage récent indiquait que l'environnement occupe maintenant la première place dans les priorités des Canadiens en général et des Québécois, en particulier. Et puis d'autre part, il y a toute l'industrie de la production qui a développé le prêt-à-consommer et le prêt-à-jeter. C'est pourquoi, au Québec, nous appliquons de plus en plus le principe de la responsabilité des producteurs, selon lequel ceux-ci doivent contribuer aux coûts relatifs à la prise en charge écologique de leurs produits et emballages lorsqu'ils arrivent à la fin de leur vie utile.

Il faut aussi continuer d'informer, de sensibiliser et d'éduquer la population afin d'accroître la demande et l'utilisation de produits durables et recyclables qui seront systématiquement destinés au recyclage lorsqu'ils auront atteint la fin de leur vie utile. Les concepteurs et les fabricants doivent œuvrer à développer des produits qui respectent les principes liés à l'éco conception, à savoir des produits plus écologiques, non seulement au cours de leur fabrication et de leur consommation, mais aussi une fois leur vie utile terminée.

### **SI LE COMPOSTAGE EST DIFFICILEMENT GÉRABLE DE FAÇON INDIVIDUELLE POUR QUELQU'UN QUI HABITE LA VILLE, IL EST TOUT DE MÊME ENVISAGEABLE À GRANDE ÉCHELLE. ON DIT QUE MÊME LES COUCHES JETABLES PEUVENT ÊTRE RÉCUPÉRÉES SI ELLES SONT**

## **TRAITÉES AVEC LA MASSE DES AUTRES DÉCHETS COMPOSTABLES. PEUT-ON S'ATTENDRE À VOIR APPARAÎTRE DES BACS SPÉCIFIQUES POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS BIODÉGRADABLES?**

Oui et il faut s'en réjouir. Au Québec, dans le secteur municipal, la gestion des matières compostables fait partie des grands défis qui nous attendent.

Selon le Bilan de la gestion des matières résiduelles au Québec réalisé en 2002, on évalue à 7 % le taux de récupération des matières organiques dans le secteur municipal. C'est encore bien loin de notre objectif de 60 %. Mais il y a de l'espoir! La mise en oeuvre graduelle des plans de gestion des matières résiduelles partout au Québec aura certainement pour effet d'accélérer et d'accroître les efforts en ce sens. Tous les plans de gestion municipaux prévoient des mesures pour favoriser le compostage des matières organiques. Ces mesures sont majoritairement liées à l'organisation d'une troisième collecte pour les matières organiques. On parle alors de la collecte à trois voies : soit la collecte sélective, la collecte des matières compostables et la collecte des ordures entant que telles.

En plus des restes de table, les résidus biodégradables sont également constitués des feuilles mortes et des résidus d'herbe et de branches qui se retrouvent sur nos terrains. À cet égard, les plans de gestion prévoient par exemple des collectes en alternance et le recours à l'herbicyclage, une pratique selon laquelle on laisse le gazon coupé sur place. Enfin, plusieurs municipalités incitent leurs citoyens, à pratiquer lorsque possible le compostage domestique. Cela permet de fabriquer chez soi un bon engrais pour enrichir le terrain, le jardin et le potager. Voilà autant d'avenues qui permettront une meilleure gestion des matières résiduelles.

## **CERTAINS PRODUITS NE PEUVENT ÊTRE RECYCLÉS PLUSIEURS FOIS. EST-CE QU'UNE SEULE SECONDE VIE SUFFIT À FAIRE UNE VÉRITABLE DIFFÉRENCE?**

J'en suis convaincu. Toutefois, la plupart des matières résiduelles recyclables peuvent l'être plusieurs fois. Certaines matières sont même recyclables à l'infini comme le verre, l'aluminium et différents autres métaux par exemple. D'autres matières qui servent d'intrants dans la production de biens peuvent être recyclés à plusieurs reprises. Le papier et plusieurs résines de plastique sont de bons exemples.

## **QUE PENSEZ-VOUS DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DU GOUVERNEMENT ?**

Ce plan exprime la volonté du gouvernement de mettre en oeuvre des actions qui tiendront compte de la sauvegarde de l'environnement, de l'équité sociale et du développement économique harmonieux de notre société.

Cela constitue un geste concret, qui s'accompagnera d'actions structurantes, pour le bénéfice des générations à venir. La tournée québécoise de consultation publique du ministre de l'Environnement sera une étape importante à cet égard et nous espérons qu'un grand nombre d'organismes et d'individus y participeront. Nous saluons cette initiative hautement motivante. Depuis toujours les actions de RECYC-QUÉBEC ont non seulement misé sur la préservation des ressources, mais aussi sur le développement d'une industrie génératrice d'activités économiques structurantes et garante d'un développement social cohérent.

## **OÙ SERONS-NOUS DANS QUINZE ANS?**

J'ai confiance que d'immenses progrès auront été accomplis et que le Québec, sous l'impulsion des actions déjà initiées, sera une société reconnue pour sa capacité à allier harmonieusement des impératifs comme la protection de ses ressources naturelles, son développement économique et le respect d'importantes valeurs sociales qui donnent une dimension humaine à tous nos gestes collectifs. N'est-ce pas là l'essence même du développement durable?

Il y aura certainement encore place à amélioration, quinze ans c'est à la fois un instant et une éternité.

En ce qui concerne la gestion écologique des matières résiduelles, le passé étant garant de l'avenir, nous aurons atteint et même excédé les objectifs visés. Ils auront été remplacés par de nouveaux encore plus ambitieux. C'est ainsi qu'une société évolue.

L'activité économique résultant de la valorisation des matières résiduelles aura donné lieu à des emplois durables, à des produits à contenu recyclé à valeur ajoutée et toutes les régions du Québec en bénéficieront.

J'ose croire que la génération qui grandit sur les bancs d'école se rappellera vaguement et racontera un jour à ses enfants, à leur plus grand étonnement, qu'il fut une époque où les téléviseurs, les cellulaires et les ordinateurs n'étaient pas systématiquement récupérés et mis en valeur! Une époque où la collecte des matières compostables n'était pas largement répandue, où on entassait ses emplettes dans d'innombrables sacs de plastique, pas toujours recyclés et où l'on buvait son café dans des gobelets jetables.

## **QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS À LA NOUVELLE GÉNÉRATION?**

Signe encourageant, les jeunes sont déjà, pour bon nombre d'entre eux, très sensibilisés aux questions environnementales. Beaucoup d'initiatives porteuses émanent d'eux, que l'on parle de consommation responsable, de commerce

équitable ou d'empreinte écologique. Voilà des concepts bien intégrés dans leur vie et dans leurs actions quotidiennes. Les seuls conseils que je puisse leur donner sont de poursuivre en ce sens en réduisant au minimum les déchets produits et d'entraîner leurs pairs, moins sensibilisés, à emboîter le pas dans une perspective de préservation des ressources et de développement durable.